

GRILLE TARIFAIRE POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE ET LA GARDERIE PERISCOLAIRE, année scolaire 2025-2026

Accueil périscolaire matin et soir :

Tarifs par enfant et par séance (commune et hors commune) :

	PERISCOLAIRE DU MATIN	PERISCOLAIRE DU SOIR
Tarif unique	1,35€	2,50€

Accueil du mercredi

Tarifs par enfant (commune et hors commune) :

GARDERIE DU MERCREDI	Tarif année scolaire
Journée complète avec repas	11,80€
Matinée avec repas	7,30€
Matin 8h-12h ou après-midi 14h-18h	5,20€
Après-midi – enfant participant à une activité proposée par l'USH le mercredi après-midi	2,60€

Restauration scolaire

Tarifs par repas et par enfant scolarisé, résidant à HERICOURT-EN-CAUX et à ROCQUEFORT :

	Quotient familial de la CAF	Tarif année scolaire
QF1	Inférieur ou égal à 749€	3,90€
QF2	Entre 750 et 999€	4,10€
QF3	Supérieur ou égal à 1000€	4,30€

Tarifs par repas et par enfant scolarisé, résidant HORS COMMUNE :

	Quotient familial de la CAF	Tarif année scolaire
QF4	Inférieur ou égal à 749€	4,40€
QF5	Entre 750 et 999€	4,60€
QF6	Supérieur ou égal à 1000€	4,80€

Afin de pouvoir bénéficier des tarifs dégressifs, n'oubliez pas de communiquer vos **numéro d'allocataire** sur la fiche de renseignements ou/et la fiche d'inscription.

La Collectivité pourra ainsi :

- Calculer le tarif qui vous sera appliqué en fonction de votre situation familiale
- Avoir accès aux données de la CAF avec votre autorisation (toutes les données resteront confidentielles).

**Si aucun numéro d'allocataire n'est communiqué dans les documents de rentrée,
c'est le tarif maximum qui vous sera automatiquement appliqué
(QF3 ou QF6 selon votre commune de résidence)**